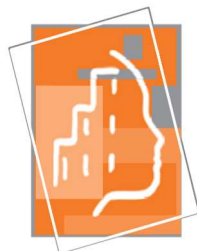




RENCONTRE DES CONSEILS CITOYENS DU VAL D'OISE

VAL D'OISE



PÔLE DE RESSOURCES VILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

*Une journée dédiée à l'échange,
au partage d'expériences et à la co-construction*

Le 10 octobre 2016 se tenait la première rencontre départementale des conseils citoyens du Val d'Oise, organisée dans le cadre de la Rentrée citoyenne à l'échelle nationale. En 2017, la préfecture du Val d'Oise a souhaité reconduire ce temps, riche de rencontres, d'échanges et de partage d'expériences entre conseillers citoyens. Cette seconde rencontre départementale a eu lieu le 30 septembre, réunissant comme l'année passée plus d'une centaine de participants, conseillers citoyens, professionnels des collectivités, délégués du préfet.

Après une ouverture par Madame Degiovanni, Préfète pour l'égalité des chances et Monsieur Potier, Président du Pôle de Ressources Ville et Développement social, la matinée a été consacrée à un « Forum des initiatives » avec 9 ateliers de présentation et d'échanges autour d'expériences de conseils citoyens. En début d'après-midi, Julien Bastide, de la Fédération Nationale des centres sociaux et socioculturels de France a présenté la plateforme nationale « conseilscitoyens.fr ». Puis l'après-midi s'est poursuivi par un « Remue-méninges », où speed-meeting en binôme et travaux en petits groupes ont permis de dresser le bilan de l'année écoulée, de partager des enjeux ainsi que des perspectives, et d'émettre des propositions visant à renforcer l'action des conseils citoyens. La journée s'est terminée par une conclusion de Madame la Préfète.

Sommaire :

Avant-propos.....	p. 2
« Pourquoi je suis au conseil citoyen ? ».....	p. 3
Forum des initiatives : une année d'expériences de conseils citoyens.....	p. 4
Des propositions pour renforcer l'action des conseils citoyens.....	p. 25
Vers une rencontre 2018.....	p. 31
Mise en perspective.....	p. 32



Avant-Propos

« Le projet du Pôle de Ressources a émergé sous l'impulsion des pouvoirs publics avec une volonté forte d'être ressource dans les domaines du développement social et de la politique de la ville.

Notre projet se fonde sur la mise en réseau, la qualification, l'appui, l'information. Nos domaines d'intervention sont multiples et notre mode d'action toujours orienté vers la recherche-action.

Par notre statut associatif, nous garantissons être un espace tiers, dont les choix en termes d'orientations sont débattus par un conseil d'administration composé d'élus locaux, d'administrateurs, d'associations, de techniciens qui agissent sur le département. Enfin, nous sommes un interlocuteur auprès des institutions avec lesquelles nous collaborons, toujours au service des acteurs inscrits dans les politiques publiques en faveur de la réduction des inégalités.

C'est bien à ce titre que le Pôle de Ressources s'est engagé, depuis 2015, dans l'appui à l'installation dans un premier temps, et dans un accompagnement global dans un deuxième temps, des conseils citoyens tels que définis dans la loi Lamy.

Pour être au service des acteurs des territoires, il a été naturel aux administrateurs du Pôle de vous considérer comme tel et de vous consacrer une part de notre action en intégrant aussi la nécessité d'un appui aux institutions. Je ne doute pas qu'aujourd'hui chacun d'entre vous est conscient de son rôle, de son pouvoir d'agir et j'espère que vous avez trouvé en l'équipe du Pôle, la ressource, les ressources pour exercer au mieux vos prérogatives, vous aider à vous poser les bonnes questions, et à construire les réponses les plus adaptées à vos réalités.

Ce travail, fondé sur le décodage et le retour d'expériences, permet de mettre en lumière des initiatives multiples et innovantes. On mesure ainsi la capacité de vos conseils citoyens mais surtout vos capacités à vous situer tantôt au plus proche du terrain avec les habitants, tantôt au sein d'instances institutionnelles. Petit à petit, votre rôle se conforte dans les quartiers de la géographie prioritaire et ce mode d'action - que vous inventez au quotidien - doit pouvoir faire école pour inspirer, à l'endroit de tous les territoires, un renouvellement des pratiques de démocratie participative et d'exercice de la citoyenneté.

Je crois en la force du local, en sa capacité d'entraînement, en la pertinence de son échelle pour penser et co-construire le devenir des quartiers, des villes et des intercommunalités, en ayant le souci de lutter contre toutes les formes de relégation et agir en faveur de la réduction des inégalités. La loi vous a donné un statut qu'il vous revient aujourd'hui de faire vivre en vous autorisant à vous penser comme acteur, en dépassant sans candeur les difficultés d'aujourd'hui et en valorisant la richesse de ce que vous participez à construire.

À l'échelle du temps des institutions, l'histoire des conseils citoyens est toute récente. Il est normal que vous tâtonniez, que vous hésitiez, que vous rencontriez des blocages parfois importants. Cette journée est une étape qui doit vous convaincre du crédit qui vous est accordé.

Elle doit aussi et surtout vous permettre de continuer à écrire votre futur et le Pôle de Ressources, que je représente aujourd'hui, sera au rendez-vous pour vous y aider.

Bonne journée, bonne continuation.

Emmanuel Potier, Président du Pôle de Ressources

« Pourquoi je suis au conseil citoyen ? »

Tout au long de la journée, les participants ont été invités à répondre à la question « *pourquoi suis-je au conseil citoyen ?* ». Au premier plan ressort la **dimension humaine** (entraide, lien social) ; puis l'envie **d'impulser un changement dans le quartier**, et enfin **participer à l'amélioration du cadre de vie**. Par ailleurs, les conseillers citoyens ont mis en exergue le souhait de mieux s'informer et connaître leur ville, de partager des expériences et d'exercer leur citoyenneté.

« Je suis au conseil citoyen pour... »

« Mieux connaître la ville »

« Pouvoir connaître ma ville et aider les habitants »

« Avoir plus d'infos ! »

« Aider au développement de mon quartier »

« Faire bouger mon quartier »

« Pouvoir changer les choses »

« Changer les choses dans mon quartier, et surtout trouver des solutions »

« S'occuper de mon quartier »

« Apporter aux habitants une amélioration du cadre de vie du quartier »

« Améliorer le cadre de vie de ma ville »

« Le vivre-ensemble »

« M'occuper des gens »

« Créer un lien entre les habitants »

« Faire du lien entre les habitants et la mairie »

« Être au plus près des habitants de façon à les aider à résoudre leurs difficultés »

« M'impliquer pour aider les jeunes, les habitants et la société »

« Amener un plus aux habitants de mon quartier »

« Faire du lien avec les habitants et apprendre à se connaître »

« Mettre ma disponibilité au service des habitants »

« Pour écouter, s'enrichir des expériences des autres et mettre en œuvre des projets »

« Pour partager mon expérience »

« Être citoyenne active »

« Parce que je suis citoyen »

« Parce que l'on m'a laissé la possibilité de participer »

Forum des initiatives :

une année d'expériences de conseils citoyens

La matinée a été consacrée au partage d'expériences de conseillers citoyens, - projets, démarches participatives institutionnelles -, une occasion de donner à voir la richesse des initiatives, la diversité des expériences, mais aussi de faire ressortir les leviers ayant permis de mener à bien ces actions, les acteurs en présence, les blocages à surmonter... Ce temps de partage, inspirant, a suscité questionnements et échanges tout en valorisant les expériences menées.

Neuf conseils citoyens ont accepté de partager leur vécu, réussite et difficultés autour de diverses expériences :

- Un jardin partagé à la Mare des Noues (Franconville) ;
- Une Gratifieria aux Sarments pour sensibiliser à la gestion des encombrants (Taverny) ;
- Une aide aux démarches numériques aux Dix Arpents (Éragny sur Oise) ;
- Des chaises à palabres et une rencontre avec les acteurs associatifs (Cergy) ;
- Une démarche participative autour du projet de rénovation urbaine aux Lochères (Sarcelles) ;
- Une fête de quartier à Montédour pour renforcer le lien social (Franconville) ;
- La participation aux instances du contrat de ville (Argenteuil) ;
- Une démarche participative sur la santé dans le cadre du Programme Régional de Santé (Agence Régionale de Santé / Garges-lès-Gonesse et Taverny) ;
- La participation au Conseil National des Villes (Sarcelles).

Les expériences de conseils citoyens présentées relèvent de deux types :

- Initiative de conseil citoyen : expérience de conseils citoyens qui, de leur propre initiative, ont souhaité mettre en place un projet, une action, une démarche ;
- Démarche institutionnelle participative : expérience par un conseiller citoyen d'une démarche participative émanant d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ...

Ces expériences sont restituées à partir des propos des conseillers citoyens, tels qu'ils ont pu les présenter lors des temps de préparation et de la rencontre départementale elle-même.

La création d'un jardin partagé de la Mare des Noues - Franconville

Initiative présentée par Jacky HUDSON, président du conseil citoyen de la Mare des Noues à Franconville.

Genèse : « L'idée est venue il y a un an environ. La première rencontre départementale des conseils citoyens, en 2016, nous a permis de prendre conscience qu'il fallait mettre en place des projets concrets. A la Maison de la Mare des Noues, il y avait déjà un petit jardin partagé. Tous les habitants n'y avaient pas accès car les inscriptions étaient réduites à un petit nombre de familles (avec un roulement chaque année). Le conseil citoyen s'est dit : « pourquoi pas faire un jardin plus grand ? ». Et en faisant un diagnostic en marchant avec les services municipaux, nous avons constaté qu'il y avait des emplacements libres dans le quartier. »

Objectif : « Notre objectif est de dynamiser le quartier, de créer du lien social, que des gens du quartier se côtoient ! Il est aussi éducatif : partager des connaissances et savoir-faire, pouvoir apprendre aux enfants à faire un semis, par exemple. L'idée serait aussi de travailler avec des écoles. »

Mise en œuvre : « Il s'agissait d'un terrain du bailleur social. Dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), il a été convenu avec le bailleur DOMAXIS le prêt du terrain, un ancien terrain de pétanque, dont la surface représente plus du double de celle du jardin actuel. Une convention de mise à disposition du terrain a été signée entre le conseil citoyen et le bailleur.

Il a fallu décaisser le terrain, c'est-à-dire enlever l'ancienne terre pour en mettre une nouvelle. C'est le conseil citoyen qui l'a fait. La mairie a mis à disposition le matériel, cela a permis de faire des économies sur l'enveloppe afin d'acheter une clôture et un cabanon pour ranger le matériel. Il a également fallu abattre un sapin, faire une déclaration à la mairie pour la récupération des eaux de pluie. Pour permettre un accès à l'électricité, des panneaux solaires vont être installés, ainsi qu'un composteur.

Nous avons fait beaucoup de réunions pour nous répartir les tâches : environ une par mois, en plus des réunions courantes. Chaque conseiller a apporté selon ses compétences. Nous avons bénéficié des conseils d'un ancien responsable des espaces verts habitant le quartier, qui a donné des conseils pour la forme du terrain, le placement du récupérateur d'eau. »

La difficulté lors du projet était de tout coordonner : le conseil citoyen était en train de se constituer en association, et en parallèle, devait faire les démarches pour se mettre en relation avec le bailleur, se faire connaître des habitants... Il a fallu rechercher des entreprises, faire des devis pour savoir si on faisait faire ou pas certains aménagements, rechercher des financements. »

Mise en œuvre (suite) : « Le compte bancaire n'était pas encore prêt donc des conseillers citoyens ont accepté d'avancer les frais. Il a fallu faire valider les achats par le bailleur pour ensuite se faire rembourser.

C'était plus long que l'on ne pensait à mettre en place, entre l'idée et la concrétisation. C'est assez lourd administrativement. Mais plusieurs membres du conseil sont déjà dans des associations donc ont pu anticiper des problématiques. Pour ne pas s'essouffler, il faut se voir rapidement, se fixer des objectifs, et beaucoup de dialogue. On s'est rendu compte ensuite que pour faire vivre le projet, il fallait savoir déléguer. La Mairie nous a beaucoup aidé pour concrétiser le projet : prêt du terrain, responsabilité ... »

Réalisation : « Le jardin a été inauguré le 16 septembre, à l'occasion des portes ouvertes de la Maison de la Mare des Noues, l'occasion de recueillir les premières inscriptions. Un règlement et une charte ont été rédigés. Ce nouveau jardin va être géré par le conseil citoyen avec un système d'adhérents-bénévoles qui s'inscriront auprès du conseil citoyen. Il y aura peut-être un nombre maximum à définir car le jardin ne pourra pas accueillir trop de personnes à la fois. L'idée est que le conseil citoyen mette à disposition cette activité de jardin partagé mais qu'ensuite les personnes inscrites s'organisent, alimentent le projet avec des garants de son bon fonctionnement.

Il s'agira d'un jardin potager sans attribution de parcelles : tout le monde cultive tout. Nous souhaitons que le fruit des cueillettes serve, par exemple, à faire des animations culinaires : ateliers confitures, repas partagés... »

Perspectives : « Il y a encore beaucoup de questions en cours pour savoir comment cela va fonctionner, cela va sûrement évoluer avec la mise en œuvre effective du projet. Les portes ouvertes vont permettre de voir l'intérêt des gens pour le jardin. Au travers du jardin, l'objectif est aussi d'ouvrir le conseil citoyen à d'autres personnes. Par la suite, le conseil citoyen envisage de travailler sur la mise en place de jeux et sports de rue comme la pose d'agrès. »

La Gratifieria du quartier des Sarments-Nérins pour sensibiliser les habitants à la gestion des encombrants - Taverny

Initiative présentée par Lidwige N'tontolo, membre du conseil citoyen des Sarments-Nérins à Taverny.

Genèse : « C'est un membre du conseil citoyen qui a eu l'idée, en novembre 2016, en se basant sur ce qu'il avait vu ailleurs. Gratifieria vient d'un mot espagnol. C'est un espace de gratuité, un moment où l'on donne les objets que l'on a en trop, dont on n'arrive plus à se débarrasser : livres, jeux, jouets, électroménagers, meubles... pour leur donner une nouvelle vie. Chacun apporte ce qu'il a et dont il ne se sert plus, mais cela doit être en bon état. »

Objectif : « Le projet est venu du constat que le quartier connaît une problématique de propreté et de gestion des encombrants. La Gratifieria a été organisée pour sensibiliser les habitants à la gestion des déchets, dans l'objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants, la propreté du quartier. C'était aussi un moyen de se faire connaître en tant que conseil citoyen. »

Mise en œuvre : « D'abord, nous en avons discuté entre membres du conseil citoyen puis nous avons eu l'idée d'inviter l'Adjoint au Maire, le bailleur social EFIDIS, ainsi que les associations Essivam et ADPJ (service de prévention spécialisée) pour leur présenter le projet. Séduits, ces partenaires ont proposé d'apporter leur aide par des moyens logistiques, matériels, financiers (Efidis a accordé une enveloppe de 500 euros) et de communication (affiches et tracts).

Nous nous sommes ensuite demandé ce que l'on pourrait ajouter pour rendre l'évènement convivial. Chacun de nous avait une mission. Nous avons contacté Vélo-Service qui propose un « Repair Vélo » - une aide à la réparation de vélos à coût réduit - le public devait juste financer le matériel à remplacer. Et aussi « Débrouille Compagnie », une association qui fait de l'art avec des déchets récupérés. Elle propose des animations destinées aux enfants, telle que la fabrication d'instruments avec des bouteilles en plastiques. L&Activ, une association locale, est venue vendre des gâteaux, du café.

Pour communiquer sur l'action, nous nous sommes répartis en groupe. Certains sont partis distribuer des tracts et flyers dans les écoles. D'autres ont fait du porte à porte dans le quartier pour inciter les habitants à venir et pour ne pas qu'ils jettent les flyers. A certains endroits, les tracts ont été mis dans les boîtes aux lettres. Efidis a financé le recrutement de deux personnes pour aider à faire le porte à porte. La communication a été faite aux Sarments-Nérins et à Jean Bouin, le quartier situé à côté. »

Réalisation : « La Gratiferia a eu lieu sur la place du Pressoir, place centrale du quartier, au mois de mai. Il y avait environ 15 personnes bénévoles (conseillers citoyens, bénévoles des associations ESSIVAM et ADPJ).

La Mairie a apporté une aide pour l'installation des stands et barnums. Les participants pouvaient venir de 9H à 17H pour déposer des objets ou en prendre. Il y avait 7 stands avec des objets différents : habits, jouets, électroménager et vaisselle, équipements sportifs, livres, ... et également un stand de présentation du conseil citoyen avec des flyers pour le faire connaître, ainsi que des flyers de Tri-action pour sensibiliser au tri sélectif.

La vaisselle, l'électroménager et les habits sont bien partis mais peu de livres. Les objets qui n'ont pas été récupérés sont partis en déchèterie ou à Emmaüs et les livres à Recyc'livres.

On ne sait pas exactement combien il y a eu de personnes le jour même, mais beaucoup. Il y a même eu des gens qui venaient d'autres quartiers et d'autres villes. L'aide de la mairie et du bailleur a été très positive.

Pour une prochaine édition, il faudrait améliorer l'organisation. Nous avons été un peu débordé par la quantité d'objets apportés et nous aurions eu besoin de plus d'aide le jour même pour gérer les stands. Il faudrait peut-être limiter la quantité d'objets déposés car c'était difficile à gérer. Il y avait aussi le problème des enfants qui venaient tout seul.

Le délai de porte à porte a été un peu court (une semaine avant), mais quand même une réussite car les gens étaient réceptifs.

Nous avons eu de bons retours de la part des habitants qui veulent que la Gratiferia soit renouvelée. Certains habitants du quartier sont venus nous aider et une habitante nous a donné l'idée de solliciter le Conseil Municipal des Jeunes, qui aurait pu nous aider. Elle a adhéré au conseil citoyen. Nous nous sommes fait connaître. »

Perspectives : « Dans le cadre de la convention d'abattement de la TFPB, EFIDIS, le bailleur a inauguré un local « Ecopoint » spécial électroménagers, toujours dans l'objectif de maîtriser la gestion des encombrants. Le local est mis à disposition des habitants pour stocker les encombrants dans un secteur de la résidence des Sarments. Cet ancien local commercial a été rénové dans le cadre d'un chantier d'insertion (carrelage, peinture...). Aujourd'hui, ça a changé, c'est plus propre. Nous avons également mené une action de sensibilisation lors des portes ouvertes du centre social : un « Forum propreté » pour échanger avec les habitants sur la propreté du quartier. Des habitants ont posé des questions, il y avait des photos qui montraient la saleté, pour faire réagir... Un conseil : tout le monde peut le faire, il y aura un bon retour des habitants ! »

La mise en place d'une aide aux démarches numériques aux Dix Arpents - Éragny sur Oise

Initiative présentée par Agnès Luxin et Michel Girard, membres du conseil citoyen des Dix Arpents, à Éragny-sur-Oise.

Genèse : « Le service des impôts a attribué 2 ordinateurs au conseil citoyen. Michel, membre du conseil et amateur d'informatique les a formatés pour les remettre en route. Ensuite un sondage a été réalisé par le conseil citoyen auprès des habitants pour connaître leurs attentes, par porte à porte ou dépôt dans les boîtes aux lettres et dans les services publics. Des 70 réponses recueillies, il est ressorti que beaucoup ne savaient pas comment faire leurs démarches administratives en ligne alors qu'elles sont de plus en plus dématérialisées sur internet. L'idée est donc venue de proposer un atelier pour aider les habitants qui en ont besoin à faire leur démarche sur le net. »

Objectif : « L'objectif est d'aider les habitants du quartier à réaliser leurs démarches administratives sur internet. »

Mise en œuvre : « Il a fallu beaucoup de réunions pour préparer la mise en place, trouver un lieu et un créneau horaire pour qu'elle soit disponible. La mairie a mis une salle à disposition dans la Maison de quartier. Il a fallu faire de la place dans la salle pour mettre en place les ordinateurs. L'association la Sauvegarde du Val d'Oise, qui mène des actions de prévention et d'insertion, a réalisé des meubles en palettes pour les PC, avec l'aide d'un designer.

Une des difficultés a été l'installation du WIFI : il a fallu augmenter la capacité de la salle car la connexion n'était pas suffisante. C'est un membre du conseil citoyen qui s'en est occupé.

Un flyer de communication a été réalisé avec l'aide du service de la ville. Au Forum des Associations début septembre, le conseil citoyen avait un stand pour se présenter et a pu communiquer sur ce projet. Le Forum a permis d'avoir beaucoup d'échanges, pas seulement avec les habitants du quartier mais aussi avec des habitants d'autres quartiers d'Éragny. Par ailleurs, le conseil citoyen a créé son propre site internet. »

Réalisation : « Les ateliers auront lieu à la Maison de quartier des Dix arpents, tous les vendredis de 18h à 19h à partir du 5 octobre. Ils seront réservés à des personnes majeures, en priorité aux habitants du quartier, mais cela ne sera pas fermé aux habitants d'autres quartiers. Dans un premier temps, cela se fera sous forme de permanences ouvertes à tous, puis le fonctionnement sera ajusté selon le niveau des personnes et le type de démarches à faire. Ce sont les conseillers citoyens à tour de rôle qui assureront la permanence. Un agenda sera mis en place et par la suite des RDV pourront être pris. Un bénévole pourra venir en appui. »

Perspectives : « Le vendredi soir, il y a aussi des cours de zumba, mis en place par le conseil citoyen. L'idée serait de pouvoir faire connaître ces cours aux personnes venant aux permanences et inversement. Et aussi de faire connaître le conseil citoyen. S'il existe une demande, des ateliers d'initiation à l'informatique pourraient être mis en place (apprendre à se servir des logiciels de base...).

Le conseil citoyen souhaite aussi créer un comité de rédaction, en lien avec son site internet pour informer les habitants sur les événements, publier des actualités ...

Le conseil citoyen a permis de créer du lien entre des gens du même quartier qui ne se connaissaient pas, de casser les préjugés. »

Des « chaises à palabres » pour aller à la rencontre des habitants - Cergy

Initiative présentée par André Bel et Guy Vidy, membres du conseil citoyen de Cergy.

Genèse : « Le Conseil citoyen a mis en place le projet des chaises à palabres, à partir de la suggestion de l'un des conseillers aillant eu une expérience de l'Afrique, pour sortir des logiques habituelles de réunions et aller au contact des habitants dans leur lieu de vie. »

Objectif : « Les chaises à palabres permettent de faire du lien et de pallier à une certaine méconnaissance, voire défiance de certains habitants, d'être à leur écoute, d'entendre les problématiques d'ilots d'habitations et de faire remonter les informations recueillies. Nous exerçons une fonction de médiation par le biais de ces remontées d'informations, auprès notamment des agents de développement local de la Maison de quartier, qui à leur tour font remonter l'information à leur hiérarchie. C'est aussi un moyen de parler du conseil citoyen et de pallier à son essoufflement, de sensibiliser à son rôle. »

Mise en œuvre : « Les membres du conseil citoyens se sont donnés RDV dans le quartier. Chacun est venu avec sa chaise et des boissons à offrir. Nous portions des T-shirts « conseil citoyen ». Les boissons proposées ont permis d'établir un premier contact avec les habitants du quartier puis d'échanger sur leurs modes de vie, leurs attentes. Il y a eu plusieurs groupes « de jeunes » (lycéens, collégiens).

Réalisation : « La première chaise à palabres a été organisée fin juin, sur un passage étroit avec un endroit pour s'abriter en cas de mauvais temps. C'était en fin de journée vers 17h-18h.

La mairie souhaitait que l'on fasse une demande d'autorisation d'occupation de l'espace public, mais nous ne le souhaitions pas : la lourdeur administrative tue la spontanéité citoyenne. Finalement, un arrêté a tout de même été pris pour autoriser l'occupation de l'espace public.

Nous avons eu des échanges sur la propreté du quartier, le fonctionnement de la Maison de quartier... C'était très positif et convivial, l'occasion aussi de recueillir un regard, d'expérimenter une action. Le conseil citoyen a encore du mal à définir sa place par rapport au Conseil d'initiatives locales, aux associations...Il est en recherche d'identité dans la mesure où, en plus, c'est une initiative de l'Etat. Il n'y a pas eu autant de passage qu'attendu mais cela nous a permis de recueillir beaucoup d'informations : pour avoir des échanges approfondis, il ne faut pas trop de monde à la fois. Le principal point positif a été la qualité des rencontres, un moment gratuit dans la rue avec les personnes rencontrées qui a été bien accueilli. »

Perspectives : « Les conseillers citoyens qui l'ont fait ont été convaincus de l'expérience qui va être renouvelée avec une meilleure communication (première basée sur le bouche-à-oreille), notamment en s'appuyant sur les associations de locataires, et en créant des flyers. Nous avons organisé une rencontre inter-associatives en avril. L'important serait de pouvoir aussi être avec des associations repérées, faire du lien entre habitants et associations. »

Et aussi...une rencontre inter-associations : « L'objectif était de réunir des associations qui animent des projets dans le quartier et sont actives pour qu'elles apportent leur regard sur la vie du quartier ; instaurer un échange et aider le conseil citoyen à définir ses priorités.

Nous avons réuni 20-25 personnes de différentes associations comme Jeux pour tous, Le Maillon (solidarité), l'Association Pour la Rencontre (insertion)... Il y avait aussi des représentants de la mairie. Cela a permis de développer une meilleure connaissance des problèmes du quartier. Par la suite nous avons travaillé avec « Jeux pour tous » sur la construction d'un jeu de cartes avec 56 personnalités. Ce jeu va être produit et diffusé, notamment par la Mairie aux nouveaux habitants [...].

Nous en sommes encore aux balbutiements sur la définition des axes prioritaires du conseil citoyen. Beaucoup d'idées ont été brassées et sont à travailler. Lors de la prochaine Assemblée générale, des axes seront définis. »

Une fête de quartier à Montédour pour renforcer le lien social - Franconville

Initiative présentée par Sarah Colin et Laurent Yale, membres du conseil citoyen de Montédour à Franconville.

Genèse : « A nos premières réunions, la première chose dont on s'est rendu compte c'est le manque de lien entre les habitants dans le quartier. Par ailleurs, il n'y avait jamais eu de fête au cœur du quartier. La ville avait déjà organisé des moments festifs sur un terrain à proximité mais ils s'étaient peu à peu essoufflés et nous avons pensé que c'était parce qu'ils n'étaient pas au cœur du quartier. A l'unanimité, les conseillers citoyens souhaitaient mettre cela en place. C'était la première fête au centre du quartier. »

Objectif : « Renforcer le lien entre les habitants du quartier et faire connaître le conseil citoyen »

Mise en œuvre : « Le bailleur a financé la fête dans le cadre de l'abattement de la TFPB. Mais le conseil citoyen n'était pas encore officiellement monté en association et nous n'avions pas de compte bancaire, ce qui constituait une grosse difficulté. »

« La première fête a eu lieu en 2016. On ne s'y était pris que quelques mois à l'avance (4 à 5 mois environ). Cinq conseillers citoyens se sont investis dans l'organisation. Le coordinateur de la Maison de l'Europe - équipement de proximité dans le quartier - nous a beaucoup aidé pour organiser l'évènement car c'était une première pour nous.

C'est beaucoup de préparation : les réunions, les courses, la gestion de la répartition des tâches... Pour communiquer nous avons mis des affiches dans les halls d'immeubles. La ville a été d'un grand soutien dans l'organisation. »

Réalisation : « Cet été nous avons organisé la 2^{ème} fête de Montédour, un samedi après-midi. Nous avons plusieurs stands : restauration (gaufres, thé à la menthe...), jeux en bois, structures gonflables, maquillage, tatouages éphémères. Un spectacle a été proposé pour clôturer l'après-midi (trouvé avec l'aide du service culturel). Tout était gratuit. Ce sont les conseillers citoyens qui ont tenu les stands.

La première année, les gens sont venus plus par curiosité et nous avons eu de très bons retours des habitants donc il y a eu encore plus de monde sur la 2^{ème} édition. C'était un public très familial (parents avec enfants).

Réalisation (suite) : Nous avons réussi à trouver pas mal de volontaires grâce à la Maison de quartier, aux conseillers citoyens...

Cette année, nous avons fait venir l'EPIDE (Etablissement pour l'insertion dans l'Emploi) car nous voulions mener une action avec eux et les jeunes. Quatre jeunes sont venus avec un intervenant pour chanter. C'était bien mais cela n'a pas encore permis d'établir de véritable contact entre l'EPIDE et les jeunes. »

Perspectives : « Le déroulement le jour même a été très fluide et le retour des habitants très positif ! Travailler ensemble autour d'un projet commun a renforcé le conseil citoyen. C'était un objectif concret et valorisant pour nous. ».

Nous souhaiterions la renouveler tous les ans, porter de plus en plus le projet et s'autonomiser car la ville nous aide encore beaucoup. Nous avons le projet de travailler avec la jeunesse car il y a des problématiques d'incivilité, d'insécurité... C'est pour cela que l'on souhaite travailler avec l'EPIDE. »

La participation à la démarche de rénovation urbaine au quartier des Lochères - Sarcelles

Expérience présentée par Laura Menaceur, membre du conseil citoyen des Lochères, à Sarcelles.

Genèse de la démarche participative : « A Sarcelles, les conseils citoyens ont été associés dès leur création – en octobre 2014 - aux différents travaux sur les piliers du contrat de ville (social, développement économique, urbain).

Le quartier des Lochères, à Sarcelles, a bénéficié d'une première opération de rénovation urbaine, financée par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) pour la période 2007-2012. Les habitants y avaient été associés via des réunions publiques avec le Maire. Avec « l'ANRU 2 » - 2^{ème} Programme national de rénovation urbaine pour la période 2017-2025 - et la constitution des conseils citoyens, la démarche participative est devenue plus structurée. »

Contexte et objectifs du projet de rénovation urbaine : Les quartiers Lochères et Rosiers-Chantepie à Sarcelles ont été désignés respectivement « quartier d'intérêt national » et « quartier d'intérêt régional » par le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) pour la période 2017-2025.

Un protocole de préfiguration a été signé en janvier 2017. Il définit les grandes orientations prévues aux Lochères et à Rosiers-Chantepie* :

- désenclaver les quartiers des Lochères et de Rosiers-Chantepie pour offrir à la population une plus grande visibilité (aménagement avenue du Paris...) et accessibilité aux principaux équipements (écoles, transports, maisons de quartier...);
- proposer un habitat rénové et résidentielisé à l'ensemble des habitants ;
- améliorer la qualité des services urbains ;
- faire du quartier un lieu vivant et attractif, notamment grâce à des équipements de proximité.

**(extrait du bulletin municipal de janvier-mars 2017)*

Mise en œuvre : « Un noyau dur de conseillers citoyens a suivi la thématique rénovation urbaine. Cela a débuté avec la phase de diagnostic, qui a démarré en 2015, pour élaborer le protocole de préfiguration, servant à préciser sur quoi porteront les aménagements, quand, comment ils seront réalisés, avec quels moyens financiers... De nombreuses réunions ont été organisées pour identifier où étaient les besoins et dysfonctionnements dans le quartier, avant de lancer des études opérationnelles. »

Mise en œuvre (suite) : « Le conseil citoyen a été associé aux réunions publiques présentant les grandes lignes du schéma directeur d'aménagement du quartier des Lochères - au même titre que les autres habitants - avec les chefs de projet, architectes et urbanistes. Une fois finalisé, le protocole a été présenté, avant sa signature.

Il fallait aller vite dans le diagnostic et l'évaluation des besoins. Le protocole a été présenté oralement au conseil citoyen mais il n'a pas pu en faire une lecture écrite avant. Les conseillers citoyens ont pu donner oralement leur avis lors des réunions en s'appuyant sur les compte-rendus des réunions réalisés par les services municipaux, permettant de garder une trace de ces échanges.

Après la signature, le conseil citoyen a été convié à une réunion de présentation d'une étude de programmation sur les équipements publics dans le quartier.

Les conseils citoyens ont par ailleurs bénéficié de temps de formation dédiés pour pouvoir comprendre les termes techniques, ce qu'est une convention de rénovation urbaine...

Les formations de l'Ecole du Renouvellement Urbain (ERU), sur cinq jours, ont été très utiles et complètes pour comprendre le rôle du conseil citoyen, en quoi il peut être force de proposition ; son autonomie, ses interlocuteurs, comment prendre la parole... mais aussi pour comprendre des notions d'urbanisme, sigles, termes techniques... Une dizaine de conseillers ont pu en bénéficier, mais cela nécessite de pouvoir prendre des congés.

L'accompagnement global des services municipaux a facilité l'organisation des conseils citoyens par une aide à la logistique, à la diffusion de l'information...tout en respectant son autonomie.

Plus récemment, le conseil citoyen a été associé aux travaux en lien avec l'abattement de la TFPB. En amont, les conseillers citoyens ont eu une heure de formation par un agent municipal pour comprendre la TFPB, puis pendant deux journées les bailleurs et les référents des conseils citoyens ont dressé un bilan de l'année 2016 et affiné le diagnostic sur les quartiers. Le conseil citoyen s'était réuni au préalable pour regarder, ligne par ligne, les actions. Les actions mises en place dans le cadre des conventions TFPB ont un retentissement sur le projet de rénovation urbaine. »

Perspectives : « Après l'élaboration du protocole, des études ont démarré pour finaliser un projet global, phasé, chiffré. Une présentation et un échange avec les conseils citoyens sont prévus au dernier trimestre. Une Maison du projet a été créée récemment, dans laquelle le conseil citoyen aura un bureau et une salle de réunion à partager. »

Regard sur la démarche : « Cela a été rapide et intense, nous avons été consulté sur des points très opérationnels, avant même d'avoir bien compris notre rôle, nos limites et ce que l'on pouvait attendre de nous. Il y a eu des attentes fortes de concrétisation, entre l'évaluation des besoins et la signature du protocole. Mais cela prend du temps, les conseillers citoyens n'ont pas tous assimilé le temps des procédures.

Je peux comprendre que certains se démotivent, entre les difficultés de compréhension (documents pas toujours accessibles), le sentiment de ne pas avoir de réponses rapides par rapport aux attentes portant sur la gestion quotidienne du quartier, la difficulté à comprendre les différences de temporalités entre le temps du projet urbain et le temps des habitants.

Il y a eu une écoute, l'élaboration de projets en fonction des retours, avis et parole des conseils citoyens. La prise de parole face aux élus, aux bailleurs, n'est pas toujours évidente. Le conseil citoyen permet de participer à des comités de pilotage, de rencontrer élus et professionnels, de voir les changements à l'œuvre et d'avoir une vision du devenir du quartier. Avec les ateliers thématiques sur le contrat de ville, chacun a pu choisir des thématiques selon sa sensibilité. Cela montre aussi que les habitants ont leur mot à dire, même s'il s'agit d'un avis consultatif. Cela donne un sentiment de transparence vis-à-vis de ce que va décider la ville, aussi bien sur le contenu du projet que sur le budget, et une visibilité à moyen et long terme. »

D'un point de vue personnel, cela m'a amené à avoir une meilleure connaissance des projets de la ville, des budgets. Cela donne espoir pour le futur. D'un point de vue humain, c'est une belle expérience. Les conseillers citoyens sont d'une grande diversité, d'horizons très différents et cela donne une ouverture sur d'autres habitants qu'on ne côtoierait pas forcément sinon. Chacun a vraiment quelque chose à amener à son niveau. Les personnes investis dans le conseil sont passionnées et très engagées dans leur ville : ce qui nous réunit c'est la passion des Lochères et de la ville. »

« L'avantage des conseillers citoyens, c'est la complémentarité sur les compétences.

Chacun parle de son vécu, apporte son savoir. »



Une démarche participative sur la santé dans le cadre du Projet Régional de Santé - Agence régionale de Santé, avec des conseillers citoyens de Taverny et Garges-Lès-Gonesse

Démarche présentée par Anne Laporte, responsable d'appui méthodologique – Agence Régionale de Santé (ARS) - Ile de France (en poste jusqu'en septembre 2017).

Genèse et objectifs : « Une démarche participative avait été menée par l'ARS avec Plaine Commune autour du Grand Paris et d'une évaluation d'impacts sur la santé. Ce projet a montré l'importance de la participation citoyenne comme moyen de réduire les inégalités de santé, de réduire les écarts (besoin de présence humaine, d'échanges, d'information...).

Dans le cadre de l'écriture du Projet régional de santé 2018-2022 (PRS2), il s'agissait d'élaborer les priorités de santé et l'ARS a souhaité recueillir le point de vue de citoyens des quartiers prioritaires. C'était une nouveauté pour l'Agence. La seule démarche de consultation des citoyens qui avait eu lieu dans le cadre des premiers PRS (2013-2017) avait consisté en la diffusion d'un questionnaire à la population dans la presse pour connaître les priorités des habitants.

Mise en œuvre : « L'ARS s'est appuyée sur la Fédération des centres de médiation, ainsi que sur le Pôle de Ressources afin de travailler directement avec des habitants des quartiers.

C'était une vraie démarche de participation, pas juste une consultation ponctuelle. Fin 2016, début 2017, nous avons travaillé avec trois conseils citoyens : ceux de Garges-lès-Gonesse et Taverny situés dans le Val d'Oise, et de Bagneux dans les Hauts de Seine. Huit villes de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne et Paris ont été également impliquées au travers des associations de médiation sociale et culturelle.

Avec les conseils citoyens, il y a eu seulement une réunion par territoire car ils ont davantage l'habitude de s'exprimer. Avec les personnes sollicitées au travers des associations de médiation, il y a eu 2 réunions puis un 3ème temps pour créer une parole commune.

Dans cette démarche, les citoyens n'ont pas été influencés, nous ne sommes pas partis de ce qui avait déjà été défini par l'ARS en matière de priorité. L'atelier a d'abord consisté à définir ce qu'était la santé pour les participants, d'identifier les facteurs importants qui l'influencent et d'envisager des pistes d'amélioration. »

Mise en œuvre (suite) : « Il est ressorti que la santé pour les citoyens n'est pas juste le soin. Parmi les priorités mises en exergue par les citoyens, il y avait :

- Santé et travail (plus d'informations, pénibilité, reclassement) ;
- Santé mentale : stress et mal être (enfants, harcèlement, instabilité de l'emploi...),
- Accès généraliste : barrières et incompréhensions dans les relations soignants-soignés,
- Exercice physique : cadre de vie - logement doivent être favorisants.

L'ARS a besoin de ces points de vue pour faire évoluer les représentations. Les citoyens sont capables de parler de l'alimentation, de l'éducation, comme facteurs influençant la santé.

Une fois les priorités établies, une délibération a été organisée en avril 2017 avec des représentants de l'ARS, dans le cadre d'une Commission de démocratie sanitaire, indépendante, qui représente tous les acteurs de santé d'un territoire. Il s'agissait de discuter ensemble, en présence des citoyens, qu'ils puissent présenter leurs priorités.

L'ARS avait déjà fait des préconisations sur 8 thématiques et les citoyens également 8, dont certaines étaient identiques (santé mentale, santé des personnes âgées...). Ces 8 priorités ont été déclinées dans différents axes. Un axe s'intitule « *permettre au citoyen d'être acteur de sa santé* ». Sur l'alimentation et l'activité physique notamment, l'ARS a pris en compte ce que les citoyens avaient dit, mais également sur le soin, l'accès aux médecins, la relation soignant et soigné.

La Commission a posé la question de la représentativité d'une telle démarche. En fait, elle est qualitative. Globalement les personnes issues des quartiers prioritaires ont le même type de préoccupation.

Nous n'avons pas eu le temps de faire tout ce que nous souhaitions en raison des délais impartis (par exemple faire participer des jeunes de Seine et Marne) mais cela a été formidable de mener cette démarche. Les personnes étaient très volontaires, efficaces. Il y a eu de beaux moments, notamment la présence de citoyens au moment de la délibération. »

Perspectives : « L'ARS ambitionne de mettre en place un appel à projet pour un ou deux budgets participatifs en lien avec les personnes qui ont déjà participé. Par ailleurs, tout au long du PRS2, l'ARS envisage de constituer des groupes de travail thématiques auxquels les conseils citoyens pourront participer »

L'organisation du conseil citoyen et la participation aux instances du contrat de ville - Argenteuil

Expérience présentée par Jean-Pierre TABOUREL, membre du conseil citoyen. A Argenteuil, le choix a été fait de regrouper les différents quartiers en un seul conseil citoyen.

Genèse : « Le conseil citoyen a démarré en novembre 2016 avec une première réunion où il nous a été expliqué en quoi consistait le conseil citoyen et que nous allions participer au Contrat de Ville. »

Mise en œuvre : « En janvier 2017, nous avons commencé à aller sur le terrain, quartier par quartier. Nous avons organisé un diagnostic en marchant dans le quartier du Val Sud et établi un compte-rendu. Cela nous a permis de faire des constats sur l'environnement des quartiers, qui sont liés au contrat de ville sur toute la partie cadre de vie.

Les premières réunions ont servi à dire ce qui allait ou n'allait pas. Au début les gens se concentrent sur ce qui ne va pas, c'est un passage obligé. Cela nous a permis de nous connaître entre conseillers citoyens et de comprendre tous les sujets que nous pouvions aborder, notamment grâce aux différentes formations suivies avec le Pôle de Ressources.

Cette « co-formation » - entre conseillers citoyens de différents territoires et professionnels les accompagnant - a été très positive. Par exemple, lors d'une séance pour mieux comprendre la Politique de la Ville, il a été expliqué qu'il s'agissait d'une politique visant à réduire les inégalités entre les territoires. Cela a aidé à mieux comprendre l'objet du conseil citoyen : la réduction des inégalités entre les quartiers, rétablir l'égalité. Et ensuite expliquer le « comment » : en agissant au travers du contrat de ville et de ces 3 piliers (social, cadre de vie et économie).

Par ailleurs, nous avons participé à des réunions en lien avec le contrat de ville, notamment : une réunion de présentation de son contenu ; une réunion avec les bailleurs sociaux et un comité de pilotage. Nous avons également émis un avis écrit, à partir notamment des constats fait sur le terrain lors des marches dans le quartier. Cependant, il aurait fallu le rendre un mois avant pour qu'il soit ajouté au rapport annuel sur le contrat de ville et pris en compte par le conseil municipal.

Les sujets abordés et récurrents sont toujours un peu les mêmes : la délinquance, la propreté, les nuisances : nous avons, par exemple, constaté que le renforcement du personnel des bailleurs sociaux dans le cadre de la TFPB ne donne pas de résultats très satisfaisants en matière de la propreté. »

Mise en œuvre (suite) : « La question de l'emploi n'a pas été encore abordée à ce jour. J'ai proposé au conseil citoyen de rencontrer la Commission économique d'Argenteuil qui est composée de représentants de la ville et de grandes entreprises, dans l'objectif de faire venir des entreprises et de ramener une population nouvelle à Argenteuil. »

Perspectives : « Récemment, nous avons travaillé à la structuration du conseil citoyen en lien avec le délégué du préfet et la cheffe de projet. La mise en place de l'organisation suivante a été proposée lors d'une réunion en septembre :

- un comité de suivi une fois par mois avec le délégué du préfet, le chef de projet et un référent conseil citoyen pour préparer l'ordre du jour et débriefer;
- des réunions de quartier avec les habitants pour échanger ;
- des rencontres avec les acteurs associatifs ;

Nous devons nous réunir tous les mois et donner notre vision du contrat de ville. Nous souhaitons également pouvoir rencontrer les associations portant des projets financés dans le cadre de la Politique de la ville pour émettre un avis, et nous faire connaître auprès du conseil de quartier. Par ailleurs, nous avons fait la demande de deux services civiques, en soutien à l'organisation du conseil citoyen.

Le conseil citoyen a mis du temps à démarrer. Maintenant des rails sont posés et il y aura sans doute des aiguillages à faire. Nous souhaitons avoir un rôle constructif et non revendicatif. Il faut construire ensemble ! »



La participation d'un conseiller citoyen au Conseil National des Villes - Sarcelles

Expérience présentée par Nadir Adrar, membre du conseil citoyen le Village à Sarcelles et membre du Conseil national des Villes (CNV) dans le collège habitant.

Genèse : « J'ai connu les conseils citoyens via une réunion publique et je l'ai intégré en 2014. Suite à l'appel à candidature de la ville de Sarcelles, j'ai été tiré au sort sur une liste de volontaires pour le collège habitant du quartier Le village.

L'ancienne Préfète du Val d'Oise a fait un appel à candidature au sein des conseils citoyens de Sarcelles pour avoir un habitant du Val d'Oise au sein dans le collège habitants du Conseil National des Villes. Ma candidature a été retenue auprès du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), je l'ai donc intégré en octobre 2015. »

Présentation du Conseil National des Villes : « Le CNV est une instance qui dépend du Premier Ministre, les membres sont nommés par décret. Il est constitué de 4 collèges habitants, élus, personnalités qualifiées, acteurs associatifs. C'est une nouveauté d'avoir un collège habitant, c'est le précédent CNV qui l'avait proposé. Chaque collège est composé de 16 membres. Dans le collège habitants, un seul vient du Val d'Oise et les autres d'Ile de France. Il est constitué pour 3 ans.

Sa mission est de rendre des avis sur des problématiques de la Politique de Ville en saisine ou auto-saisine. Il y a 3 ou 4 séances plénières par an et à côté des groupes de travail (une fois par mois environ).

Les groupes de travail fonctionnent sur la base du volontariat avec 2 co-animateurs. Selon les avis, on peut être amené à solliciter des auditions. Les collèges travaillent tous ensemble. Le secrétariat est assuré par le personnel du CGET. Le CNV dispose aussi d'un budget de fonctionnement.

Réalisations : « Le CNV a répondu à 3 saisines du Ministre de la ville sur la prévention de la radicalisation ; l'image des quartiers dans les médias et le Fonds de Participation des Habitants. Ces avis ont été rendus en juillet 2016. Sur les 3 années, le sujet fil rouge du CNV est la place des entreprises dans les quartiers.

D'une manière générale, nos avis ont été plutôt bien reçus par l'ancien Ministère de la Ville avec Patrick Kanner et Hélène Geoffroy. Celui sur l'image des quartiers intéresse beaucoup le gouvernement actuel.

Nous sommes en train de réaliser un avis sur le Parcours de réussite des Jeunes dans les quartiers. Ce groupe s'est formé il y a un an environ et l'avis sera rendu avant la fin d'année. »

Réalisations (suite) : « J'ai proposé ce sujet au CNV (auto-saisine), pour identifier les moments charnières dans la vie d'un jeune et proposer des axes sur ces questions, un socle qui permettrait aux quartiers d'aller mieux. Les 4 collèges sont représentés.

Nous avons auditionné des personnes de l'Education Nationale (professeur, directeur d'école, organisme d'évaluation) ; la CAF sur le volet Enfance et Petite enfance ; la Chambre des métiers sur la formation professionnelle ; le service Education du CGET, ainsi que des habitants. Par contre, nous n'avons pas réussi à auditionner des jeunes. Nous nous appuyons également sur la base documentaire de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) et du CGET. L'avis sera présenté en plénière au CNV. »

Regard sur la démarche : « D'un point de vue personnel, c'est très enrichissant, on est amené à rencontrer des habitants des 4 coins de la France ; cela permet de confronter la situation des quartiers de différents territoires, différents types de personnes qu'on ne côtoierait pas forcément en temps normal et de voir comment fonctionne la politique. C'est une très bonne chose qu'il y ait des habitants, on ne peut pas faire sans le retour des habitants, même si nous n'avons pas la prétention de représenter tout le monde. »

Perspectives : « Les prochains sujets seront définis par le nouveau gouvernement pour l'année 2018. Le CNV a participé à une enquête menée par 2 sénatrices sur la réforme de la Politique de la ville qui a donné lieu à un rapport pour le gouvernement : 2 habitants ont été auditionnés au Sénat. Le CNV souhaite appuyer l'obtention d'un vrai statut pour les conseillers citoyens afin d'assurer leur pérennisation dans le temps. »



Plus d'informations sur le CNV sur le site du CGET :

<http://www.cget.gouv.fr/territoires/quartiers-de-la-politique-de-la-ville/conseil-national-des-villes>

Des propositions pour renforcer l'action des conseils citoyens

Deux temps pour renforcer l'action des conseils citoyens :

- *Un « speed-meeting » en binôme a permis aux conseillers citoyens et professionnels de rencontrer successivement 3 autres participants et d'échanger sur « une réussite », « une galère » et « un défi à relever ».*
- *Un « remue-méninges » où les participants, répartis en sous-groupes avec chacun un rapporteur, ont travaillé collectivement sur des propositions répondant à des enjeux pour les conseils citoyens.*

L'après-midi a été consacré à la rencontre, à l'échange et au travail de groupe. Au travers des **enjeux et sujets de préoccupations des conseils citoyens**, identifiés tout au long de l'année écoulée - notamment au travers des temps de co-formation proposés par le Pôle Ressources, mais aussi en lien avec la première rencontre départementale – l'accent a été mis sur le travail en groupes.

L'objectif était, d'une part, de **travailler sur les liens aux autres habitants des quartiers, aux institutions et aux partenaires**. En effet, il s'agit pour les conseils citoyens de s'inscrire dans un environnement, un contexte local, de se rendre visibles et audibles, de devenir de vrais **relais entre habitants et partenaires** du contrat de ville (mairies, bailleurs, associations...).

D'autre part, **renforcer la dynamique interne des conseils**, afin que chacun trouve, au sein du collectif, un cadre agréable, une ambiance propice à la dynamique de groupe et un intérêt selon sa sensibilité, s'avère **essentiel** pour une action pérenne.

Enfin, il s'agissait de pouvoir **se projeter dans l'année à venir** en identifiant envies et priorités.

4 sujets étaient donc sur la table :

- Comment recueillir la parole des habitants ?
- Comment porter la parole des habitants auprès des principaux partenaires ?
- Quelles astuces pour renforcer la dynamique de groupe au sein des conseils citoyens ?
- Quelles envies/priorités pour 2018 ?

Plusieurs pistes de travail, propositions - restituées ci-après - se sont détachées pour alimenter les réflexions tant des conseillers que des professionnels qui les accompagnent ou qui travaillent à la mise en œuvre des contrats de ville.

RECUEILLIR LA PAROLE DES HABITANTS

ALLER A LA RENCONTRE DES HABITANTS, DANS UN CADRE CONVIVAL

- Organiser des évènements festifs et/ou originaux ouverts à tous : Fête des voisins, fête de quartier... ;
- Participer à des évènements existants : Forum des associations, repas des anciens... ;
- Aller à la rencontre des habitants : chaises à palabres, sorties d'écoles, de supermarchés, porte-à-porte, permanences dans les médiathèques ;
- Organiser des réunions avec les habitants : conviviales (avec collation) et sur différentes thématiques ou priorités identifiées.

ÊTRE EN LIEN AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE TERRAIN

- Rencontrer, être en contact régulier avec les centres sociaux, acteurs associatifs, établissements scolaires, praticiens de santé (ex : infirmiers à domicile...) pour recueillir les besoins, avoir des éléments de diagnostics auprès des structures existantes ;
- Organiser/ participer à des diagnostics en marchant, avec d'autres acteurs.

S'APPUYER SUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION EXISTANTS

- Utiliser tous les supports de communication de la ville ;
- Avoir une rubrique dans le journal municipal ;
- Communiquer via internet (plateforme des conseils citoyens, page Facebook...) ;
- Mettre des boîtes à idées dans des structures municipales ou associatives.

S'OUVRIRE ET COOPTER

- Parrainage : défi de ramener une nouvelle personne à chaque réunion.

PORTER LA PAROLE DES HABITANTS AUPRES DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

IDENTIFIER LES ACTEURS ET STRUCTURES DU TERRITOIRE

- Identifier les bonnes structures pour recueillir l'avis des habitants ;
- Identifier les partenaires en fonction des thèmes à travailler.

RENCONTRER LES PARTENAIRES

- Provoquer des rencontres régulières avec le bailleur, la mairie ;
- Inviter les partenaires au conseil citoyen (pas forcément pour les faire intervenir mais aussi pour qu'ils entendent ce qui s'y passe) ;
- Inviter des partenaires en fonction des thèmes à travailler (santé, éducation, cadre de vie...);
- S'appuyer sur le binôme chef de projet et délégué du préfet pour relayer les informations (montante et descendante).

SE FAIRE CONNAITRE ET RECUEILLIR DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC, DE L'INFORMATION SUR LE QUARTIER

- Organiser des temps communs en pied d'immeuble : café, pot convivial... ;
- Participer aux diagnostics en marchant, faire des marches exploratoires.

ÊTRE PRÉSENT, ÊTRE REPRÉSENTÉ

- Être présent dans toutes les instances (comité de pilotage, réunions sur la TFPB...);
- Porter la parole des habitants via des référents, avec un projet élaboré ;
- Avoir une personnalité morale qui représente le conseil citoyen (statut associatif) ;
- Communiquer pour diffuser l'information (journal, site internet, presse, ...).

DES ASTUCES POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE DE GROUPE AU SEIN DU CONSEIL CITOYEN

CRÉER UN CADRE CONVIVIAL – PARTAGER DES VALEURS

- Partager des valeurs : tolérance, ouverture d'esprit, partage ;
- Créer des moments de détente au début de chaque séance : yoga du rire, musique... ;
- Mettre en place des temps conviviaux : repas partagé, fêter les anniversaires, Noël... ;
- Sortir du cadre habituel, activités de cohésion pour mieux se connaître : visiter un autre conseil citoyen, faire un jumelage avec un autre conseil citoyen... ;
- Organiser des rencontres inter-conseils ;
- S'appuyer sur la diversité du groupe.

S'ORGANISER, DÉFINIR UN CADRE DE FONCTIONNEMENT

- Avoir un accompagnement, un mobilisateur, un moteur pour impulser la dynamique ;
- Partager les tâches et responsabilités pour que tout le monde s'investisse ;
- Créer des groupes thématiques ;
- Bien répartir la parole ;
- Bénéficier de formations en fonction des besoins.

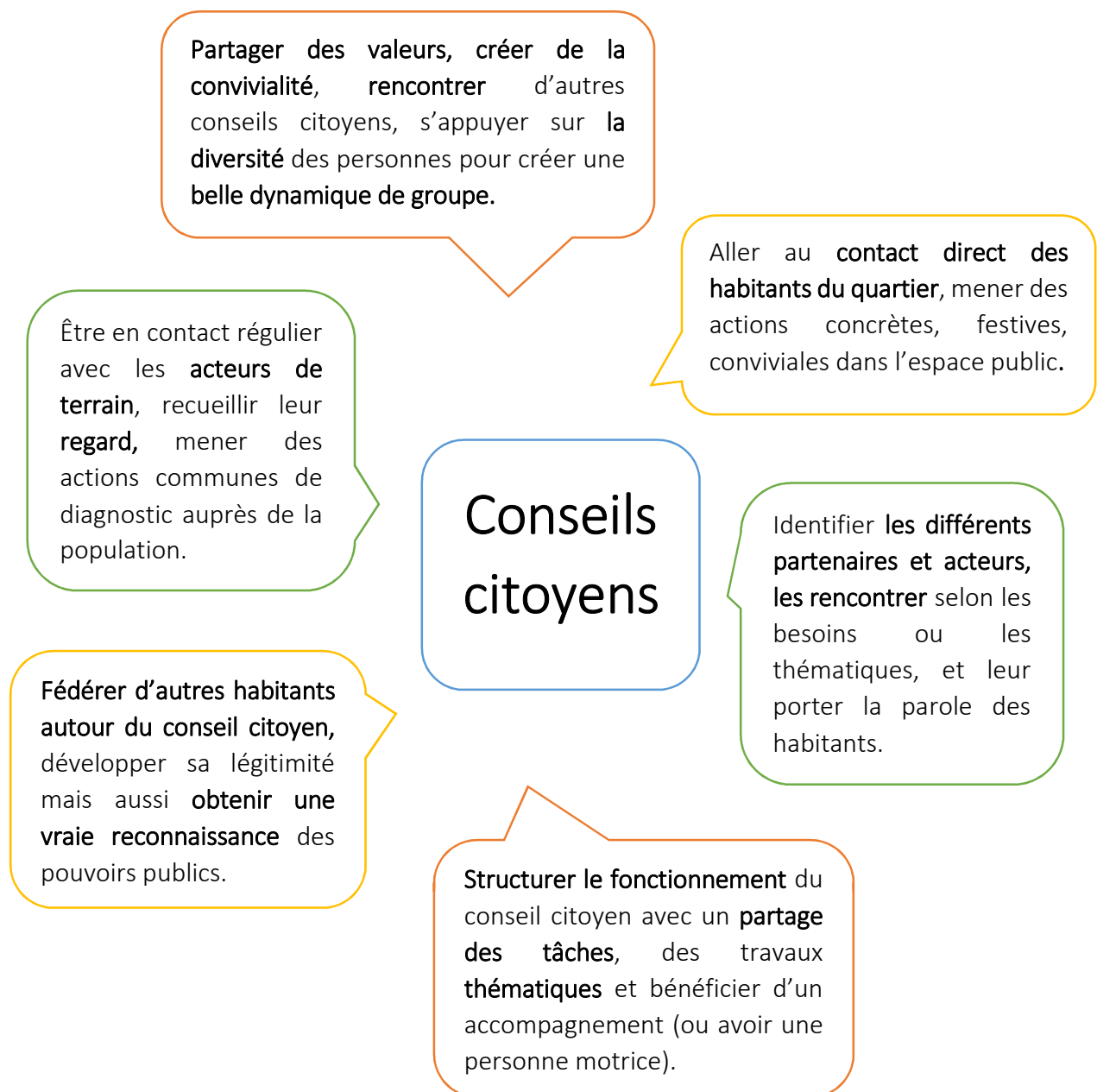
FÉDÉRER AUTOUR DU CONSEIL CITOYEN, DÉVELOPPER SA LÉGITIMITÉ

- Bien connaître son rôle en tant que conseiller citoyen, mieux définir le périmètre de l'action ;
- Fédérer autour de grands projets ou évènements : jardins partagés, café-débat, chaises à palabres... ;
- Mieux intégrer l'ensemble des habitants en amont : aller vers eux, communiquer ;
- Toucher les personnes dans leurs préoccupations immédiates ;
- Impliquer les habitants sur des actions ponctuelles non chronophages ;
- Avoir une connaissance du territoire, des acteurs-ressources et interlocuteurs ressources.

AVOIR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE

- Obtenir une meilleure reconnaissance de l'État par le statut légal ;
- Être dédommagé pour les déplacements (réunions, formations) : source de démobilisation ;
- Bénéficier d'un local pour être identifié, effectuer des permanences.

EN RÉSUMÉ : DES PISTES POUR DÉVELOPPER L'ACTION DES CONSEILS CITOYENS



PRIORITÉS ET ENVIES POUR L'ANNÉE A VENIR

FAIRE CONNAITRE D'AVANTAGE LE CONSEIL CITOYEN ET SON RÔLE :

- par la communication mais aussi par des actions évènementielles ;
- en organisant des réunions publiques au moins une fois par an (conseil citoyen/habitants).

IMPLIQUER DES NOUVEAUX HABITANTS :

- notamment les jeunes et les jeunes adultes en tant qu'acteurs (membres du conseil citoyen) et en tant que cible (bénéficiaire des actions du conseil citoyen) ;
- en ouvrant le conseil citoyen aux quartiers qui n'entrent pas dans la Politique de la Ville

RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS :

- avec les bailleurs, délégués du préfet, mairies, associations... ;
- en participant au conseil municipal, aux comités de pilotage.

SE FORMER :

- bénéficier davantage de formations

OBTENIR UN VRAI STATUT DE CONSEILLER CITOYEN.



Vers une rencontre 2018 ...

Une journée vécue comme « **enrichissante** », « **conviviale** », riche de « *partages et d'échanges* », « **constructive** », « *instructive* », « *utile* », « *intéressante* » !

La diversité des temps et formats d'animation a été appréciée même si « *l'intensité des échanges* » et la « **densité d'information** » a pu parfois donner lieu à un sentiment de frustration, lié à une volonté de développer davantage. **Remerciements et souhait de renouvellement** d'une telle rencontre sont également revenus régulièrement.



Quelques mots des participants :

« *Belles rencontres, beaux échanges entre conseils citoyens* »

« *La rencontre a permis de très beaux échanges entre conseils citoyens mais aussi avec les professionnels. Merci pour la journée !* »

« *Bravo pour la créativité mise en œuvre dans la pédagogie développée* »

« *Manque de temps par rapport à une intensité d'information et d'échanges !* »

« *Journée très constructive* »

« *Moment convivial permettant le dialogue entre quartiers* »

« *Format libérateur de la parole* »

« *J'ai apprécié le fait de ne pas être statique pendant la rencontre (changement de salle, changements de poste dans la salle). On peut mieux participer, écouter et être créatif en bougeant.* »

« *La convivialité était au RDV et les temps (plénières, ateliers) étaient bien pensés.* »

« *Très intense, voire trop rapide pour les échanges.* »

« *Journée à refaire, échanges de pratiques très intéressants* »

« *Le temps est passé trop vite !* »

Mise en perspective

« En matière de démocratie de proximité, le dispositif des conseils citoyens me paraît être l'un des plus novateurs et des plus ambitieux qui ait été porté ces dernières années et qui est partie intégrante de la modernisation de l'action publique.

Afin de conforter les dynamiques citoyennes existantes sur les territoires et de favoriser la co-construction avec les habitants des quartiers de la Politique de la ville, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a créé les Conseils Citoyens.

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 a étendu et consolidé le rôle des conseils citoyens, au travers notamment de la reconnaissance d'un droit d'interpellation afin de mieux répondre aux besoins des habitants.

Cette reconnaissance prévue par la loi et les règlements, a pour objectif premier de placer les habitants des quartiers de la politique de la ville au cœur des dispositifs déployés par les contrats de ville.

Aujourd'hui, à l'échelle du département, 32 Conseils citoyens dont 12 se sont constitués en association œuvrent pour les habitants des quartiers. En 2016, 251 réunions de conseils citoyens ont eu lieu.

Des projets à l'échelle des quartiers, au plus près de la réalité de terrain, pour favoriser le mieux vivre ensemble au travers notamment des actions éducatives, d'aide à la parentalité, et de développement durable...sont portés par les conseils citoyens.

Dans notre département, les crédits attribués à la politique de la ville s'élèvent à un peu plus de 10 millions d'euros, auxquels il faut ajouter environ 10 autres millions alloués au dispositif de la TFPB, dans lequel les membres du conseil citoyen sont également pleinement associés. C'est dire l'importance des moyens mis en œuvre par l'État pour rétablir l'égalité des Chances.

Les bonnes pratiques, et elles sont nombreuses sur notre département - comme en témoignent vos expériences - doivent pouvoir être mutualisables et nous inspirer.

Votre engagement, votre motivation et votre implication au sein de la vie locale, et plus particulièrement dans les instances de pilotage du contrat de ville et de la gestion urbaine de proximité, permettent d'adapter les outils et de mieux répondre à vos besoins, vous habitants, usagers et acteurs des politiques publiques des quartiers prioritaires. »

Élodie Degiovanni, Préfète déléguée pour l'Égalité des chances du Val d'Oise

Quelques photos de la journée...

